

Un autre facteur entre aussi en jeu. Il se peut qu'un organisme gouvernemental de production cinématographique s'associe éventuellement à un organisme gouvernemental de télévision. Si ces deux organismes doivent collaborer et éviter le chevauchement et le double emploi dans leurs services, le voisinage de leurs établissements jouera un rôle important dans la réalisation de ce but.

Il ne faut pas oublier non plus que dans une grande ville on peut avoir recours à d'autres installations techniques pour le développement et le tirage des copies et que cette solution peut parfois être utile. Ce sont là, je crois, les principales raisons qui entrent en ligne de compte dans le choix de ce nouveau siège de l'Office.

*M. Carroll:*

D. J'ai entendu bien des critiques au sujet du rapport de la Commission royale sur l'Office du film, surtout au sujet de l'adjectif "dangereux" qui qualifie les locaux de la rue John. Le rapport Massey base-t-il ses affirmations sur le nombre réel d'accidents qui y sont survenus ou fait-il allusion au nombre d'accidents qui pourraient y arriver à l'avenir?—R. Les locaux de la rue John sont dangereux. Il est inutile de vouloir le nier.

D. Je le sais, mais cette affirmation est-elle basée sur le fait que certains accidents sont survenus à cet endroit?—R. Il y a eu, en effet, un incendie à cet endroit.

D. Ce sont là les dangers auxquels on a fait allusion, je suppose?—R. Je suppose que oui, bien que je ne sache pas ce à quoi ils pensaient alors. Mais il est probable qu'ils faisaient allusion à cet incident et aux risques qu'ont couru les employés.

D. De même qu'aux risques auxquels ils sont exposés dorénavant?—R. Oui, ces dangers sont continuels. A ce propos, je désire faire remarquer que nous avons pris des dispositions pour améliorer considérablement cette situation dangereuse. Nous avons accumulé environ 55 millions de pieds de films, ce qui pèse environ 137 tonnes; les films de nitrate constituent 67 pour 100 de cette provision et sont très inflammables. Cependant, toute la production courante de l'Office se fait maintenant au moyen de films d'acétate. Nous n'employons donc plus de films de nitrate pour notre production courante. Il reste encore 67 pour 100 du matériel accumulé au cours des années qui présente des dangers d'inflammation, mais nous nous sommes efforcés de faire sortir des locaux de la rue John la plus grande partie possible de cette provision, pour le déposer ailleurs en entreposage. Une certaine quantité de films de nitrate doit, bien entendu, être gardée à l'établissement de la rue John, car l'on s'en sert régulièrement dans certaines opérations.

M. HENRY: A-t-on l'intention de mettre l'établissement de la rue John au rancart après le départ de l'Office; conformément au plan d'aménagement de la capitale?

Le TÉMOIN: Je regrette de ne pouvoir répondre à cette question.

M. DINSDALE: Au sujet de la question concernant l'établissement de l'Office à Montréal, si vous deviez tourner un film dans une autre partie du pays, disons dans l'Ouest, auriez-vous recours à un personnel ou à des ressources de la région, par exemple, ou vos bureaux régionaux ne serviraient-ils uniquement que d'agences de distribution?

Le TÉMOIN: Les bureaux régionaux sont d'abord et avant tout des agences de distribution et ils resteront tels, ce qui n'empêche pas leur personnel de nous faire des suggestions et de nous aider dans le travail de liaison inhérent aux divers champs d'activité de la production cinématographique.

M. FRASER: Si vous deviez tourner un film en Colombie-Britannique, pour l'un des ministères, par exemple, enverriez-vous vos employés réguliers sur les lieux, ou embaucheriez-vous un personnel sur place pour effectuer ce travail?